

**CONSEIL DE QUARTIER RENNES**

**Réunion du lundi 14 mars 2022**

**PROCES-VERBAL**

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'Ile de France, en date du lundi 28 février 2022, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le lundi 14 mars 2022 à 18h30.

**Etaient présents :**

**1<sup>er</sup> collègue (Élus et Personnalités Qualifiées) :**

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>;

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

**2<sup>e</sup> collègue (Associations) :**

Madame Marie JULIENNE (La Maison MAGIS) ;

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF).

**3<sup>e</sup> collègue (Habitants) :**

Monsieur Jean-Paul COMBENEGRE, membre titulaire ;

Monsieur Guillaume THEVENIN, membre titulaire ;

Madame Magda MANSOUR, membre titulaire ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

**Étaient excusées :**

1e collège :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.

2<sup>e</sup> collège :

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6,7) ;

Madame Marion DELCOURT (Les Parents de la rue Madame).

3<sup>e</sup> collège :

Madame Laurence HARDY, membre suppléant ;

Monsieur Stanislas VERJUS, Habitant titulaire ;

Monsieur Jean-Michel HERVIEU, membre suppléant ;

Monsieur Mohamed HAÏDARA, membre suppléant.

## **Introduction :**

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence à cette séance mais également lors de la Plénière des Conseils de Quartier consacrée au bilan 2021 de ces derniers.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2021 ;
2. Point sur la propreté du quartier avec l'intervention du responsable de la DPE ;
3. Propositions sur la commercialité de la rue de Rennes ;
4. Concertation sur les grandes orientations du PADD ;
5. Budget participatif : point sur les projets déposés pour l'arrondissement ;
6. Point sur les groupes de travail et les projets d'investissement : achat de trois cendriers urbains, participation au revêtement du Parc Canin de l'allée du Séminaire ;
7. Questions diverses.

Il annonce qu'une partie de la prochaine séance du Conseil sera consacrée au problème d'attractivité de la rue de Rennes. Aussi, le point 3 de l'ordre du jour sera traité dans le même temps. Il indique qu'il va essayer d'inviter un interlocuteur du chantier Maine-Montparnasse pour connaître son impact sur la commercialité de cette rue et pouvoir lui poser des questions. Il ajoute qu'une marche exploratoire peut être organisée entre conseillers pour étudier ce dossier sur le terrain.

### **1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2021**

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Point sur la propreté du quartier avec l'intervention du responsable de la DPE**

Le Président rappelle qu'il a souhaité inviter Patrick GRALL, Chef de la division de propreté des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements car la propreté est un sujet essentiel de la vie de quartier. Il le remercie pour sa présence et lui donne la parole.

Patrick GRALL précise que son intervention concerne seulement la partie propreté du 6<sup>e</sup>. Il détaille les actions et les moyens matériels et humains mis en œuvre par le service local de propreté. Il rappelle que 21 997 tonnes de déchets ménagers et assimilés sont collectés par an. Il explique que la collecte des déchets dans le 6<sup>e</sup> s'effectue en régie sauf pour le verre, les biodéchets des gros producteurs municipaux (Ehpad ; Restauration collective des écoles Saint-Benoit et Littré etc.) et les commerçants du marché couvert Saint-Germain dont celle-ci est confiée à une entreprise privée. Il ajoute que des actions spécifiques et ciblées sont mises en place pour le traitement des points singuliers comme les fientes de pigeons, les taches de graisse et les épanchements d'urine. Il indique qu'en parallèle des actions de nettoyage, différentes actions de communication liées à la propreté, au tri et à la prévention des déchets sont menées chaque année dans le 6<sup>e</sup>. Il cite des exemples d'actions proposées : intervention pédagogique dans les établissements scolaires, sensibilisation des propriétaires de chiens aux règles urbaines et éducatives, organisation de conférences etc. Il rappelle l'utilité de l'application « Dans ma rue » qui permet de signaler les problèmes de propreté rencontrés

par les habitants. Il signale enfin que la collecte des bacs à couvercles jaunes sera renforcée en septembre prochain avec 3 tournées par semaine au lieu de 2 actuellement. Au niveau de l'information sur le calendrier du trimobile installé 2 fois par mois sur la place Saint-Sulpice, elle est disponible à l'accueil de la Mairie ainsi que sur le site internet. Il précise que le 6<sup>e</sup> est doté de 3 stations Trilib' (15 rue Hautefeuille, 18 rue Guynemer et 10 av de l'observatoire) permettant aux riverains qui n'ont pas de bac jaune dans leur local poubelle de trier les déchets recyclables, papiers, emballages et verre.

Jean-Paul COMBENEGRE explique que le Conseil de Quartier envisage d'installer des cendriers urbains dans le quartier et demande si le service de la propreté peut gérer la collecte des mégots ? Patrick GRALL répond que la DPE n'a pas de cendrier et ne gère pas ce type de ramassage effectué le plus souvent par une association. Il ajoute que son service incite les commerçants à en installer.

Xavier GUESPEREAU constate qu'avec l'augmentation des livraisons de type Amazon, une grande quantité de cartons se retrouve sur les trottoirs à côté des poubelles.

Céline HERVIEU regrette qu'il n'y ait pas davantage de pédagogie et de communication à destination des habitants. Magda MANSOUR abonde dans son sens. Patrick GRALL indique que la DPE n'a pas les moyens d'effectuer un boitage pour chaque Parisien. Céline HERVIEU signale par ailleurs que l'association « Travail au Clair » gère le ramassage des mégots. Elle souhaite d'autre part, que les poubelles marron pour les bio déchets disponibles uniquement les jours de marché soient installées de façon pérenne. Au niveau des particuliers, elle rappelle que les co-propriétés peuvent se doter de bacs à compost. Patrick GRALL rappelle que les composteurs d'immeuble doivent être gérés par une association avec un minimum de participants car souvent ces projets sont abandonnés.

#### **4/ Concertation sur les grandes orientations du PADD**

La Coordinatrice rappelle qu'en novembre 2021, le Conseil de Paris a débattu sur les grandes orientations qui figureront dans le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) de Paris. Elle précise que ce document socle du PLU définit le développement du territoire et prend en compte la dimension « bioclimatique » du projet. Il va conditionner l'écriture des règles d'urbanisme qui s'appliqueront ensuite sur son territoire.

Suite à la concertation sur le diagnostic territorial réalisé en 2021, la révision du PLU amorce à présent une 2<sup>e</sup> étape avec celle sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Une première réunion d'information organisée par la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris s'est tenue à la Mairie du 6<sup>e</sup> le lundi 24 janvier 2022 suivie le lendemain par une séance de formation à destination des Conseillers de Quartier.

Du 21 janvier au 1er avril 2022, les 9 orientations du PADD (nature en ville, réduction de l'empreinte carbone, santé environnementale, logement pour tous, Paris, ville capitale, ville productive, quartier du ¼ d'heure, paysages parisiens et transformation) et les actions correspondantes proposées par la Ville de Paris sont soumises à l'avis des Parisiens. Ainsi, les Conseillers peuvent contribuer individuellement en allant sur le site [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr). Ils auront alors la possibilité de classer par ordre de priorité ces 9 orientations mais aussi d'en proposer une nouvelle. Les Conseillers peuvent également

contribuer au nom du Conseil de Quartier mais il conviendra dans ce cas de se mettre d'accord sur la rédaction en commun d'un document appelé « Cahier d'acteur ».

#### **5/ Budget participatif : point sur les projets déposés pour l'arrondissement**

Le Président rappelle que dans le cadre du Budget participatif 2022, la phase de dépôt des projets s'est terminée le 31 janvier et qu'actuellement ces derniers sont étudiés par les services techniques de la Ville de Paris. Il invite les Conseillers à consulter la liste de ceux déposés pour le 6<sup>e</sup> arrondissement sur le site du Budget Participatif. Il cite ensuite quelques projets plus particulièrement intéressants dont la création d'un espace scénique pour le Conservatoire municipal Jean-Philippe RAMEAU, la mise en place d'une bagagerie solidaire, la restauration du patrimoine culturel et culturel de l'arrondissement. Il ajoute qu'un projet pour « un 6<sup>e</sup> arrondissement sans mégots » est une idée intéressante à étudier. Il invite Louis JOUVE à se rapprocher de l'association qui le porte. Enfin, il précise que la liste définitive des projets soumis au vote des Parisiens en septembre sera actée lors de la commission ad hoc du 6<sup>e</sup> arrondissement.

#### **6/ Point sur les groupes de travail et les projets d'investissement : achat de trois cendriers urbains, participation au revêtement du parc canin de l'allée du Séminaire**

Le Président rappelle que le Conseil souhaite acheter trois cendriers urbains pour les disposer devant les théâtres-cinémas : « le Lucernaire », « le Vieux Colombier » et « l'Arlequin ». Plusieurs choix s'imposent pour leur installation (sur des potelets ou muraux) ainsi que pour la définition du modèle. Le Président propose à Jean-Paul COMBENEGRE, qui gère le groupe de travail « nuisances », de lui transmettre les modèles afin qu'il réfléchisse au plus pertinent. Par ailleurs, il indique que deux questions se posent quant à leur utilisation, soit c'est l'établissement concerné qui accepte de gérer la collecte soit c'est une association. Il indique que Jean-Paul COMBENEGRE, va solliciter les théâtres pour avoir leur avis. Il propose de voter cet investissement lors de la prochaine séance du Conseil.

Jean-Paul COMBENEGRE informe les membres que son groupe de travail s'est réuni la semaine dernière et qu'il va transmettre par mail aux conseillers le compte-rendu de cette réunion.

Laurence HARDY responsable du groupe de travail « végétaliser le quartier Rennes » étant absente pour la deuxième fois consécutive, le Président propose de reprendre ce dossier en organisant une marche exploratoire avec un responsable des espaces verts afin de repérer des lieux propices à la végétalisation.

Louis JOUVE et Magda MANSOUR portent à la connaissance des conseillers un compte rendu de leur groupe de travail qui recense l'ensemble des commerces de la rue de Rennes situés au rez de chaussée et les classe par secteur d'activité. Le constat est qu'il demeure un fort turn over des commerces. Le Président les remercie pour ce travail fourni et leur propose de le transmettre par mail aux Conseillers afin qu'ils puissent en prendre connaissance en amont.

Louis JOUVE et Magda MANSOUR souhaitent d'autre part effectuer une marche exploratoire à ce

sujet et proposent la date du samedi 2 avril. Ils expliquent que l'objectif est d'identifier les forces et les possibilités de cette rue. Le Président indique que la Coordinatrice transmettra prochainement l'invitation avec le lieu de rendez-vous par mail.

Le Président indique que le budget d'investissement du Conseil s'élève à 24 789 euros et que le solde du budget de fonctionnement est de 7 687 euros. Il rappelle qu'il a souhaité inscrire à l'ordre du jour plusieurs projets. D'une part, il annonce la tenue en septembre prochain du Vide-greniers des Conseils de Quartier qui n'avait pas pu avoir lieu depuis 2 ans en raison de la crise sanitaire et l'organisation de la Bourse aux vélos le samedi 9 avril sur la place Saint-Sulpice. Pour le bon fonctionnement de ces évènements, le Président explique que chaque Conseil de Quartier aide à hauteur de 2000 euros sur leur budget de fonctionnement pour la location des tentes du Vide-Greniers et 500 euros pour la Bourse aux vélos. Il demande aux Conseillers leur accord pour ces dépenses.

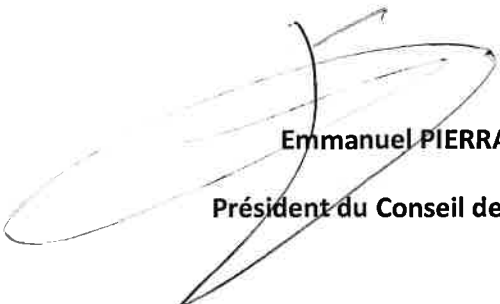
Les Conseillers donnent leur approbation.

D'autre part, le Président indique que des habitants du quartier fréquentant le parc canin de l'allée du Séminaire se sont plaints du mauvais état du sol. L'idée est de remplacer le revêtement pour qu'il soit stabilisé. Le montant pour cette rénovation, chiffré par la DEVE, s'élève à 13 718 euros. Il informe les Conseillers que le Conseil de Quartier Odéon a voté à l'unanimité pour une participation de la moitié du montant. Afin que ce projet puisse aboutir, il propose de financer l'autre moitié (6859 euros) avec le budget d'investissement.

Jean-Paul COMBENEGRE estimant qu'il n'avait pas assez d'information sur ce projet, refuse de le voter. Magda MANSOUR abonde dans son sens.

Le Président rappelle que lors de la séance précédente, il avait incité les Conseillers à proposer des idées de projet d'investissement. N'ayant eu aucun retour, il regrette que celui du parc canin émanant d'une demande des habitants du Quartier ne soit pas voté. Il suggère d'en reparler lors de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h30.



**Emmanuel PIERRAT**  
**Président du Conseil de Quartier**